
AVIS D'OPPORTUNITÉ

Enquête sur le Vécu et le Ressenti en matière de Sécurité (éditions 2026-2028)

Type d'opportunité : reconduction d'enquête existante

Périodicité : annuelle

Demandeur : SSM Sécurité intérieure - Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI)

-
Au cours de sa réunion du 20 mars 2025, la commission Services Publics et Services aux Publics a examiné le projet d'enquête sur le Vécu et le Ressenti en matière de Sécurité (VRS)

Objectifs :

Cette enquête vise à remplir les objectifs suivants :

1. Produire annuellement les indicateurs clés sur la victimation et les perceptions et opinions en matière de sécurité à l'échelle nationale et infranationale. L'enquête répond au double besoin de recueil d'informations en niveau (nombre de personnes concernées dans la population) et en structure (profil des personnes concernées). Par ailleurs, elle permet d'identifier des victimes en proie à des incidents de victimation multiple afin d'étudier la question du cumul de facteurs de vulnérabilité sociale
- Éclairer une thématique particulière en lien avec la sécurité

Champ, questionnaire, échantillon, mode de collecte :

Le **champ** de l'enquête est constitué d'individus ou de ménages interrogés en deux phases :

– en phase 1 (enquête socle), le questionnaire généraliste de victimation est adressé à une sélection aléatoire d'individus âgés de 18 ans ou plus

– en phase 2 (enquête thématique), le questionnaire portant sur une thématique spécifique est adressé à une sélection aléatoire ciblée de répondants de la phase 1.

Le champ géographique est : France métropolitaine, Martinique, Guadeloupe et La Réunion (Guyane et Mayotte en cours d'instruction).

Les **questionnaires** sont organisés comme suit :

- Le questionnaire de victimation (enquête socle) recueille les descripteurs sociodémographiques, recense les atteintes subies sur vie entière, dresse les caractéristiques de ces atteintes et enfin relève les descripteurs objectifs et subjectifs sur le cadre de vie en lien avec la sécurité/la délinquance
- Le questionnaire thématique, en 2026, est porté par le Commandement du ministère de l'Intérieur dans le cyberspace (ComCyber-MI) et le Bureau des études et des statistiques sur la criminalité organisée du SSMSI. Il interrogera la victimation en lien avec les outils numériques appréhendé comme lieu ou moyen des atteintes.

L'échantillon sera tiré dans les fichiers fiscaux du dispositif Fidéli. Pour l'enquête socle, le plan de sondage prévoit le tirage d'un échantillon de 200 000 individus. L'enquête socle sur échantillon de grande taille permet de constituer un échantillon qualifié pour l'enquête thématique qui est constitué de 20 000 répondants à l'enquête de phase 1 et dont la représentativité se limite à l'échelle nationale

Historique :

L'enquête de victimation 2026 constituera la 5e édition de l'enquête annuelle conduite par le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI) depuis 2022 à la suite de la refonte de l'enquête Cadre de vie et sécurité (CVS) pilotée par l'Insee jusqu'en 2021.

Utilisateurs :

Au niveau national, les utilisateurs potentiels sont : SSMSI / Insee / Centre de recherches (universitaires, Cesdip, IHEMI, CREOGN, ENSP) / Instances gouvernementales (Miprof, CNCDH, Dilcrah, Mildeca, ONPE, HCE, ANCT, OFDT, HCFEA, Agence française anticorruption...) / Ined / Services statistiques ministériels (Drees, Dares, DGAFP, DGCL, Medes, SDES, SSER, DEPS...).

Les données anonymisées de l'édition 2022 et de la phase 1 de l'édition 2023 ont été mises à disposition sur le Centre d'accès sécurisé aux données (CASD) et par licence d'usage auprès de SSM en faisant la demande (Drees, Medes, DGAFP, DEPS).

Concertation :

Le SSMSI a mis en place un Comité de concertation réunissant des experts de la victimation et des perceptions en matière de sécurité, des méthodologues, des organismes publics en charge de thématiques en lien avec la victimation ainsi que des partenaires sociaux. Il se réunit en séance plénière deux fois par an. Ce Comité de concertation est maintenu pour la période 2026-2028 et ses missions sont élargies à l'évaluation de l'exploitation de l'enquête VRS.

Le Président, après avoir entendu la commission, émet un **avis d'opportunité favorable** à cette enquête. L'opportunité est accordée pour les années de test et de collecte 2026 à 2030.

